



## *Solidaires Finances Publiques* **VAL - DE - MARNE**

Local syndical - Hôtel des Finances  
1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex  
Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95  
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

### Compte-rendu du Groupe de Travail (GT) du 22 juin 2017 et du Comité Technique Local (CTL) du 30 juin 2017 sur la présentation du projet 2018 de restructurations

#### 1°) Groupe de Travail du 22 juin 2017 :

Il a été rappelé à M. BRUNET que lors du Comité Technique de Réseau du 16 mai dernier, le Directeur général avait clairement indiqué qu'il n'avait donné aucune consigne et que les projets de restructurations étaient donc laissés à la seule initiative des Directeurs départementaux.

Nous avons posé les questions suivantes :

Es-ce la prime que vous touchez qui vous incite à restructurer ?	Version 1 : bah non, j'ai pas de prime. (Cf. ci-après le CTL pour avoir la version 2 : la vraie !?)
En quoi ces fusions vont-elles améliorer les conditions de travail ?	Pas de réponse.
Fournir un tableau grade par grade des conséquences des fusions (règles d'affectation et prime de restructuration) et faire une information individuelle.	Ne voulaient pas le faire car « ne savent pas » si les règles de gestion vont changer (pourtant, à force de nous le répéter, on se demande s'il n'y a pas un délit d'initié). Ils nous ont finalement fourni le document ci-joint pour le CTL... dont nous vous laissons apprécier la pertinence. Les ressources humaines feront une réunion d'information dans les services concernés, ainsi qu'une information individuelle.
Il est inadmissible de parler de « déménagement » et non pas de « suppression » du service lors des fusions, tout ça pour tenter de ne pas verser de prime de restructuration !	(Nous vous laissons lire la fiche que la Direction nous a communiqué suite à notre demande... et vous souhaitons bon courage pour y trouver une réponse concrète à cette simple question).
Le nouveau Président de la République veut supprimer les départements. Quid du devenir de la DDFiP ?	<b>M. Brunet ne pense pas que la DDFiP va disparaître « à court terme ».</b>

## Fusion des SIP et des SIE de Maisons-Alfort et de Charenton :

Quid des agents du SIE de Maisons-Alfort qui viennent travailler par le RER depuis l'Essonne ?	Pas de réponse.
Y aura-t-il des places de stationnement pour les collègues à Maisons-Alfort et à Charenton ?	Il faut se garer dans la rue à Maisons-Alfort et il n'y a pas de places de parking de libre à Charenton... CQFD !
Quid du devenir d'un des Chefs de service ? Et lequel restera (ou pas) ?	Ce sont les règles d'affectation nationale qui joueront (ancienneté... sous réserve des nouvelles règles de gestion). Et donc !? Le DDFiP refuse d'assurer une promotion à celui qui perdra son poste.
Quid du devenir des 5 A des SIE ? (Même question pour les SIP)	« Ce n'est pas illogique de tous les garder ». (Et donc !? Quelles garanties ont-ils ?).
Quid du devenir du B fondé de pouvoir ?	Ils vont voir.
Fournir un tableau grade par grade des conséquences des fusions (règles d'affectation et prime de restructuration) et faire une information individuelle.	La Direction ne voulait pas le faire car « ils ne savent pas si les règles de gestion vont changer » (pourtant, à force de nous le répéter, on se demande s'il n'y a pas un délit d'initié). Ils nous ont finalement fourni le document ci-joint pour le CTL... dont nous vous laissons apprécier la pertinence. Les ressources humaines feront une réunion d'information dans les services concernés, ainsi qu'une information individuelle.
Quid de la mission foncière du SIP de Charenton ?	Ils vont la rapatrier au CDIF.
Quid des locaux provisoires pour le SIE de Maisons-Alfort ?	Ils les cherchent sur Maisons-Alfort et ne les ont pas encore trouvés. Ce relogement provisoire devrait durer 6 à 9 mois.
Le SIE de Charenton fusionné aura à faire à 3 PCE, alors que cela pose déjà problème aujourd'hui avec 2 !? ?	<b>« La direction attend que le paysage des SIE soit stabilisé avant de fusionner les PCE ».</b>
Que se passe-t-il pour les nouveaux ALD (qui doivent rester ALD 3 ans) ?	Ils verront.
La caisse unique SIP/SIE va être créée à Charenton... alors que le SIP part !? ?	??? : pas de réponse !
Tiens, pour une fois M. BRUNET nous répond au-delà de nos questions :	« Il n'est pas envisageable de créer un pôle SIP »

## Création d'une Trésorerie départementale OPH à Ivry-sur-Seine :

<p>Avez-vous quantifié la volumétrie de l'accueil pour ce service à compétence départementale ? (Pour nous, ce sera un 2<sup>e</sup> Vitry-sur-Seine : la cata assurée !).</p>	<p>Bah, ils ne savent pas. Ils réfléchissent à ce que les usagers puissent temporairement venir payer dans leur ancienne trésorerie (alors qu'elle n'aura plus les effectifs !?).</p>
<p>Quid du bâtiment ?</p>	<p>Il s'agirait d'un RDC, plus 2 étages.</p>
<p>Demande de communication des statistiques d'accueil par Trésorerie.</p>	<p>??? : pas de réponse !</p>
<p>Comment avez-vous chiffré les emplois à transférer (alors que vous ne savez même pas nous répondre sur la charge de l'accueil) ?</p> <p>(Nous avons cité plusieurs exemples pratiques démontrant l'absurdité des emplois qu'ils envisagent de transférer).</p>	<p>??? : pas de réponse !</p> <p>Puis, bah, euh, en fonction du Tagerfip et du Sagerfip (le tableau des emplois donc... un peu théorique tout ça, non !?).</p> <p>Pour information, ces deux documents sont obligatoirement communiqués à l'ensemble des agents (enfin... en théorie).</p>
<p>Nous avons également échangé sur plusieurs problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les sachants vont partir à la retraite ou ne suivront pas la mission ;</li> <li>– c'est un métier qui n'est pas enseigné à l'école ;</li> <li>– les ordonnateurs n'utilisent pas les mêmes logiciels ;</li> <li>– ils ne sont pas tous passés à la dématérialisation ;</li> <li>– il y a beaucoup d'encaissements en espèce (et aucune possibilité de payer en ligne) ;</li> <li>– etc.</li> </ul>	<p>Une formation départementale sera organisée si besoin.</p> <p>La Direction nous annonce qu'elle va harmoniser les politiques de recouvrement, obliger les ordonnateurs à passer à la dématérialisation, mettre en place des régies. (Bref, elle nous annonce qu'elle va réaliser en 1 an tout ce qu'ils n'arrivent pas à faire depuis des années !?).</p> <p>La seule vraie bonne nouvelle, c'est qu'ils vont enfin modifier les dates de paiement.</p> <p>« De toute façon, le gouvernement ne veut plus que nous gérons les HLM. Le Val-de-Marne est donc une exception » (pour l'instant ?).</p>
<p>Vous nous annoncez donc vouloir créer une Trésorerie départementale... qui a vocation à bientôt disparaître (puisque nous devons cesser de gérer les HLM) ?</p>	<p>??? : pas de réponse !</p>
<p>Nous souhaiterions avoir communication du courrier adressé aux ordonnateurs.</p>	<p>Nous l'avons reçu pour le CTL.</p>
<p>Avez-vous prévenu les élus locaux ?</p>	<p>Non. Ce sera fait d'ici le 15 août « mais ils ne sont pas opposés aux fermetures, tout ce qui les intéresse c'est que ça ne se fasse pas en période électorale ». (C'est bizarre, ce n'est pas ce qu'ils nous disent ou nous écrivent).</p>
<p>Il faudra prévoir un accueil très grand, car les usagers se déplacent surtout lorsqu'ils sont en phase de recouvrement contentieux.</p>	<p>??? : pas de réponse !</p>
<p>L'accueil sera-t-il commun à la Trésorerie municipale et au Service des Impôts des Particuliers ? (Car ce serait un vrai monstre alors !?).</p>	<p>Oui. (C'est la pire des réponses !).</p> <p>Il y aura une caisse unique et peut-être une sous-caisse</p>

## Suppression de la Trésorerie Nord Val-de-Bièvre :

Le scoop du jour :	<b>Fresnes est aussi une petite Trésorerie... mais la Direction ne sait pas quoi en faire pour l'instant.</b>
Le scoop 2 :	Cette fusion avec les trésoreries de Cachan et d'Ivry « permet de rééquilibrer ces 2 dernières pour qu'elles ne perdent pas leur classement comptable » après le départ de la gestion des HLM.
Ces fusions permettront surtout de supprimer des emplois.	Version 1 : non. Version 2 : cf. si après !
Quid du devenir des A ?	Ils iront à la Trésorerie OPH à Ivry.
Quelles seront les règles d'affectation entre les 2 nouveaux sites ?	Ils réfléchissent. Ils verront sûrement en fonction des demandes des agents et de leur lieu d'habitation.
Nous avons insisté sur le traitement équitable à effectuer, notamment au regard des situations spécifiques (problèmes de santé, droits des agents A La Disposition (ALD), etc.).	Ce sera fait.
Nous demandons à la direction de rajouter, sur la fiche adressée aux agents, les modalités de détachement dans d'autres administrations.	Ce sera fait.
Nous demandons à ce que la Direction fasse une information individuelle sur les droits à la Prime de restructuration.	Ce sera fait... mais il y a une très forte probabilité pour que les agents n'y aient pas le droit.

### 1°) Comité Technique Local (CTL) du 30 juin 2017 :

Nous avons reçu la veille du CTL des documents qui ne répondent nullement à nos questions. Dès lors, nous avons décidé en intersyndicale de lire la déclaration liminaire ci-jointe, puis de ne pas siéger. Nous siégerons à la deuxième séance, le 10 juillet... ce qui laissera le temps à la Direction de revoir sa copie ?!?

La seule nouveauté est que le Directeur départemental a enfin avoué les raisons de tous les projets de restructuration depuis son arrivée :

Es-ce la prime que vous touchez qui vous incite à restructurer ?	<b>Version 2 : « bah oui » et ça permet de répartir les suppressions d'emplois.</b>
--	---

Face à temps de mépris des agents, nous avons préféré adresser un communiqué de presse intersyndical aux journalistes et écrire aux élus locaux (Maires, Députés, Présidents des Territoires et Président du Conseil départemental).

Nous avons également saisi les Préfets de la Région et du Département, pour les interpeller sur la gestion calamiteuse de la canicule par la DDFiP et le non-respect des agents.

# Val-de-Marne : les syndicats des centres des finances publiques tirent la sonnette d'alarme



Les syndicats Solidaires Finances publiques 94, CGT et FO dénoncent la « disparation programmée du service public financier, fiscal et foncier dans le Val-de-Marne ». **LP/M. K**

Alerte aux centres des impôts. Les syndicats Solidaires Finances publiques 94, CGT et FO dénoncent la « disparation programmée du service public financier, fiscal et foncier dans le Val-de-Marne ».

Dans un communiqué diffusé ce vendredi, ils indiquent que « la Direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne a annoncé de nouvelles restructurations pour le 1<sup>er</sup> septembre 2018 ».

Avec la fermeture de la trésorerie actuellement située au Kremlin-Bicêtre, « les usagers d'Arcueil seront contraints de se rendre à Cachan, et ceux de Gentilly et du Kremlin-Bicêtre à Ivry-sur-Seine ».

L'intersyndicale évoque par ailleurs le déménagement du Service des impôts des particuliers (SIP) de Charenton vers Maisons-Alfort ; le transfert du Service des impôts des entreprises (SIE) de Maisons-Alfort à Charenton.

Mais elle s'inquiète surtout de la création d'une trésorerie départementale à Ivry-sur-Seine qui gèrera « tous les dossiers de tous les locataires de tous les organismes HLM du département, à la place d'un accueil du public actuellement réparti sur sept trésoreries ». Première conséquence redoutée par les représentants du personnel, « un temps d'attente interminable avant de pouvoir être reçu, car il y a plusieurs dizaines de milliers de logements HLM dans le Val-de-Marne ». Ils tirent la sonnette d'alarme pour que réagissent élus et citoyens.

leparisien.fr

## Vos représentant(e)s au CTL :

Titulaires : David FERREIRA, Sylvie GUILLERAND, Stéphane BAILLIN, Patrick SERRE ;  
Suppléant(e)s : Patrick CATHALA, Gabrielle RICHARD, Chaïma AIT-OUNEJAR, Christine REA.

*Nous restons à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions.*